

2,3 millions de LEGO à Perly

Impossible de manquer, route de St-Julien 296, le magasin *Beetoys*, entièrement consacré aux LEGO. Revendeur officiel de la célèbre brique, Yannick Parmentier y propose 2,3 millions de LEGO, en pièces à l'unité, en sets (ensemble LEGO) ou sous forme de mini-figures.



Tout a commencé lorsque Yannick (ci-dessus dans son magasin) a retrouvé ses propres LEGO, dans le grenier de la maison familiale, il y a quelques années. Bien sûr, il manquait quelques pièces que Yannick s'est mis en tête de rechercher sur internet. Un an après, il exposait ses créations dans un Salon d'amateurs. Puis, de vide-greniers en expositions-vente, où il proposait aussi ses boîtes, il s'est rendu compte qu'il existait un véritable marché autour de la brique, née au Danemark en 1932. C'est ainsi qu'est né *Beetoys*.

Sans regret, Yannick Parmentier quitte l'événementiel pour se lancer professionnellement dans l'aventure LEGO. Au prix de démarches administratives complexes, il obtient de devenir revendeur officiel de LEGO. Il fallait, pour parachever l'aventure, un magasin en dur, où les passionné.e.s puissent venir chercher

des briques parfois rares. C'est chose faite à Perly, depuis le 1^{er} mai 2021.

Filles et garçons de tous âges y trouveront toutes les briques simples ou techniques possibles, de toutes les couleurs. Deux millions en tout, « les 500'000 autres objets sont des sets et des mini-figures de la marque », explique Yannick Parmentier. Coffrets qui permettent de reconstruire des châteaux Disney, le café de *Friends* ou des animaux fantastiques Ninjago et bien d'autres créations.

Déjà des voisins de l'immeuble sont venus, en curieux, lui rendre visite. L'affluence commence, et Yannick rêve d'accueillir bientôt les habitants de Perly-Certoux à une exposition de LEGO sur notre territoire, mise en place avec le LELUG (*Leman Lego User Group*), dont il est membre.

EDITO

La pandémie a eu des impacts à tous les niveaux. La culture a, comme de multiples domaines, été frappée de plein fouet par les restrictions sanitaires.



La commune de Perly-Certoux qui avait pour ambition de lancer des expositions dans la Maison de la Douane en 2020, a également dû renoncer au programme qui était en train de se mettre en place.

Malgré tout, de nombreux projets culturels ont continué d'être élaborés dans tout le canton, sans forcément que les organisateurs sachent s'ils auraient la possibilité de les lancer. Pour de nombreux artistes, il aura fallu être capable de se réinventer, de s'adapter.

Depuis plusieurs mois, les propositions variées affluent de toutes parts, le milieu de la culture trépignant de pouvoir recommencer à vivre et à nourrir le public privé de tant de choses. C'est l'occasion de se montrer curieux, et pour notre commune de compléter l'offre culturelle communale, déjà riche de par ses nombreuses manifestations associatives, en participant à de nouveaux types de projets.

Le domaine de la culture est vaste et peut prendre diverses formes. L'organisation peut aussi être plus complexe qu'imaginée. Que cela soit un théâtre ou un cinéma itinérant, un projet intercommunal pour les enfants, une exposition artistique au bord de l'Aire ou un concert de piano en plein air, les possibilités sont multiples et les sollicitations nombreuses.

Nous espérons que ces événements plairont au plus grand nombre et allons continuer à œuvrer pour apporter encore plus de diversité.

Très bel été à toutes et à tous.

*Steve Delaude,
Maire et Délégué à la culture
et aux loisirs*

Sommaire

Dossier : La Culture arrive ! pp. 2-4
Accueil familial : solution trouvée p. 5

Les Promos sans les parents p. 7
Logements attribués correctement p. 8

dossier Culture

Une expo intercommunale au bord de l'Aire pour apprendre comme se crée une œuvre

Comment se crée une exposition artistique en plein air ? Approchée par la commune de Confignon, Perly-Certoux a accepté avec enthousiasme de se joindre à un groupe de cinq communes de chaque côté de la frontière franco-suisse pour créer une exposition d'œuvres d'art tout le long de l'Aire.



Une conférence de presse pour présenter les enjeux de l'exposition.

A l'origine du projet, la commune de Confignon souhaitait organiser une exposition de sculptures dans une salle de la commune, mais celle-ci étant en rénovation, et ayant le souhait de proposer de l'art pendant la période de fermeture pour raisons sanitaires des musées et galeries d'art, cette commune a proposé à ses voisines traversées par l'Aire un projet d'exposition en plein air qui se déroulerait sur plusieurs mois en 2021.

Perly-Certoux a tout de suite signifié son intérêt pour ce projet, tout en relevant le défi de le faire cohabiter avec les travaux de la 4^e étape de la renaturation de l'Aire, sur le tronçon se trouvant sur notre territoire, planifiés dans la même période. L'opportunité était toutefois belle de profiter

de l'expérience de communes plus aguerries aux événements culturels d'importance. Relevons également le caractère transfrontalier de ce projet puisque la ville de St-Julien-en-Genève y participe également. Grâce notamment à une coordination avec le service en charge du projet de renaturation, les travaux n'ont pratiquement pas eu d'incidence sur la réalisation ni sur la période d'exposition.

Plusieurs rencontres entre Autorités et délégu.e.s à la culture ont abouti à un accord sur un cahier des charges

de cette exposition, baptisée « Ephémère et durable » : chaque commune accueillerait deux œuvres sur son territoire ; les œuvres seraient toutes créées en utilisant les matériaux trouvés sur place, pierre, terre, caillou, bois, ce dernier produit en nombre suite au défrichage des bords de l'Aire réalisé dans le cadre de sa renaturation. Enfin, chaque commune s'est engagée à garantir un financement partagé et égal de l'exposition (à hauteur de CHF 25'000.- par commune), en précisant que ce projet culturel a également été soutenu financièrement par l'Association des communes genevoises, compte tenu de son intercommunalité avérée.

Car la culture a un coût. Les communes ont souhaité soutenir les artistes, mis à mal par la pandémie, en leur accordant une rémunération équitable et conforme aux usages à Genève pour l'indemnisation des artistes.

Rechercher des artistes ayant la capacité à proposer des œuvres en plein air répondant aux principes prescrits, constituer un jury pour évaluer les



L'artiste a redonné vie à l'arbre mort sous l'œil des promeneurs.

projets, accompagner le montage de l'exposition, créer les outils de communication pour la promouvoir, ont nécessité l'engagement d'une commissaire d'exposition indépendante. Pour compléter le financement, une association a été créée, qui a récolté plusieurs dizaines de milliers de francs supplémentaires auprès de sponsors.

Les pianos s'égarent



En juin, chaque année depuis cinq ans, deux pianos en libre-service étaient installés, l'un vers le Four à pain de l'école, l'autre sur la passerelle des Bis. Bien que ludique, le concept a été rafraîchi par l'association Tako. Elle lance un festival de pianos égarés dans les communes.

Bien avant la pandémie, le Théâtre de Carouge expérimentait une formule mobile de théâtre, puisque son lieu historique espace était en reconstruction. Tournant en camion-théâtre, il proposait en 2019 aux communes intéressées une représentation de la pièce « La Grande Guerre du Sondrebond », poème de Charles Ferdinand Ramuz mis en scène par Robert Sandoz avec, entre autres, le grand comédien romand Jacques Michel.

Avec enthousiasme, Perly-Certoux avait dit oui. Le Théâtre de Carouge est en effet très reconnu, et c'est une chance pour nos habitants qu'il se déplace jusqu'à eux. Mais, la pandémie est passée par là. Ce qui fait que l'unique représentation sur notre territoire n'a pu être donnée que le 23 juin de cette année 2021.

Gratuit, inscription obligatoire sur www.jouezjesuisavous.com



Malgré l'orage, un public nombreux s'est rendu à la représentation

Le Théâtre de Carouge au Couvert de Certoux

La commune a accepté sans hésitation la proposition du Théâtre de Carouge de venir jouer une représentation d'une pièce de CF Ramuz au Couvert de Certoux.

Bien avant la pandémie, le Théâtre de Carouge expérimentait une formule mobile de théâtre, puisque son lieu historique espace était en reconstruction. Tournant en camion-théâtre, il proposait en 2019 aux communes intéressées une représentation de la pièce « La Grande Guerre du Sondrebond », poème de Charles Ferdinand Ramuz mis en scène par Robert Sandoz avec, entre autres, le grand comédien romand Jacques Michel.

Avec enthousiasme, Perly-Certoux avait dit oui. Le Théâtre de Carouge est en effet très reconnu, et c'est une chance pour nos habitants qu'il se déplace jusqu'à eux. Mais, la pandémie est passée par là. Ce qui fait que l'unique représentation sur notre

territoire n'a pu être donnée que le 23 juin de cette année 2021.



Protéger le décor sous les rafales n'est pas une mince affaire...



Le ciel menaçant n'a pas empêché la culture de rayonner à Perly-Certoux

dossier Culture

Couleurs d'enfance, une expérience réussie d'échanges culturels transfrontaliers pour les tous-petits

En mars 2015, les commissions culturelles de la commune de Perly-Certoux et de la Ville de St-Julien-en-Genevois se rencontraient, pour examiner comment renforcer les liens entre habitants au travers d'activités culturelles communes.

La concrétisation la plus rapide de cette volonté politique a été la participation, dès 2016, de la commune au festival *Couleurs d'enfance* !, dédié à l'éveil culturel des enfants de 0 à 6 ans, dont la première édition s'est déroulée en mars 2017. Plusieurs communes de part et d'autre de la frontière

participent depuis lors à chaque édition du festival. Des deux côtés de la frontière, une dizaine d'institutions de la petite enfance et culturelles organisent spectacles, ateliers et animations diverses pour alimenter petits et parents de sons, d'images et d'expériences culturelles nouvelles.



Si, en termes de collaboration, les choses se passent au mieux entre organisateurs, au niveau de la fréquentation des spectacles, il semble que nos voisins Français se rendent plus nombreux en Suisse que nos habitants en France et c'est dommage !

En mars 2022, si aucun événement imprévisible ne perturbe à nouveau cette planification, la commune reprogrammera, dans le contexte du report de l'édition 2021, les ateliers de découverte de la musique préparés par le Conservatoire populaire de musique. On espère que de nombreux enfants de la commune en profiteront !

Maison de la Douane : prête pour des expos !

Rénovée dans le respect de ses qualités patrimoniales, la Maison de la Douane entend se faire connaître comme lieu d'expositions et d'activités culturelles.

Une appellation fièrement apposée sur le mur devant la maison, une ligne graphique établie, la Maison de la Douane attend les artistes et personnes intéressées à y mener des activités culturelles.

Difficile pour la commune et son administration, qui ne disposent pas d'expériences ou compétences adéquates, de développer une programmation culturelle pour lancer efficacement et faire connaître ce lieu, indépendamment évidemment des effets de la pandémie qui a suspendu toute possibilité d'activité culturelle dans le lieu durant de nombreux mois. Plusieurs projets ont néanmoins été

étudiés. Un ambitieux projet d'exposition dédiée à la bande dessinée avait même été envisagé en 2020, en recourant à des professionnels passionnés, mais la commune y avait renoncé en raison d'un coût jugé trop important par le conseil municipal. Cela a incidemment permis d'éviter d'engager des dépenses pour lancer ce lieu, car la pandémie n'aurait finalement pas permis d'ouvrir l'exposition au public dans la période prévue et notre investissement aurait été en bonne partie perdu. Une autre exposition envisagée, de création de vitrail par une école spécialisée, n'a finalement pas pu être organisée.

Le lieu, qui comprend également la salle des mariages de la commune, est néanmoins approprié à des manifestations culturelles publiques d'associations communales ou d'artistes. Après les 401 bols de la Girelle, en



2018, l'artiste Nicolas Scheidegger, habitant de la commune, y a exposé en décembre dernier ses œuvres dans des conditions difficiles imposées par la pandémie. Les personnes qui ont eu l'opportunité de découvrir les œuvres avant cette fermeture en ont toutefois été enchantées.

La commune a trouvé un nouveau partenaire pour gérer la prestation de l'accueil familial de jour

Annoncée dans les *Pages Jaunes* du mois de mai, la commune a pris la décision de se retirer pour la fin de l'année de la structure associative subventionnée par la commune (*AFJ-GSO - Association intercommunale pour l'accueil familial de jour – Genève Sud-Ouest*) qui gère et offre, avec ses employé.e.s, des prestations d'accueil familial de jour pour les enfants de nos habitants. Les parents peuvent donc encore faire appel à cette structure jusqu'à la fin de cette année.

C'est l'introduction du salaire minimum de CHF 23.14 de l'heure depuis le 1er novembre 2020 qui a conduit à cette décision. En effet, une activité à plein temps devant être considérée réalisée dès le premier enfant accueill-

li, il pouvait en résulter pour la commune des coûts annuels simulés par enfant accueilli comparables, à ceux d'un accueil en crèche. Cette décision peut cependant avoir des conséquences pénibles pour des parents ayant besoin d'une telle prestation d'accueil pour leurs enfants. La commune a donc cherché un moyen de poursuivre cette prestation grâce à un nouveau partenariat avec une autre structure spécialisée dans la gestion de l'accueil familial de jour, l'association intercommunale *Le Couffin*.

Cette association est composée de communes de la Champagne qui en sont les partenaires et la subventionnent. Celles-ci se sont déclarées disposées à accueillir notre commune

comme nouveau partenaire. Ce projet permettra aux parents de notre commune de continuer à bénéficier pour leur enfant de prestations d'accueil avec des familles d'accueil affiliées au *Couffin*, et aux accueillants-es familiales domiciliés sur notre commune ou souhaitant le devenir, de déployer une activité d'accueil de jour avec le soutien, administratif, d'une structure spécialisée.

Une séance devrait être organisée cet automne pour présenter *Le Couffin* et informer les parents intéressés ainsi que toute personne désirant devenir accueillant.e familial.e de jour.

En savoir davantage :
www.lecouffin.ch

Education citoyenne

Une exposition sur la tolérance préparée par les élèves de 8P

La commune soutient chaque année un projet citoyen déposé par les élèves de 8P. Pour les élèves, c'est l'occasion de se familiariser avec le processus qui mène d'une idée à la concrétisation d'un projet, en découvrant le rôle des autorités politiques communales. La Commission Enfance et Jeunesse du Conseil municipal suit avec les élèves ce processus.

Cette année, les élèves de 8^{ème} année de l'école de Perly ont souhaité s'exprimer au sujet de la Tolérance, une thématique qui leur tient à cœur.

Les élèves ont opéré un véritable travail de journalistes en interviewant des personnes habitant sur la commune, qui ont été d'accord de témoigner sur ce thème. Puis, ils ont conçu des affiches, en les conceptualisant graphiquement en classe et avec un fil rouge choisi par les élèves. Une graphiste, Mme Dal Corso, s'est chargée de la mise en page finale et de l'impression en format mondial des 12 affiches ainsi conçues.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du résultat de ce magnifique travail, puisque chacune des affiches est exposée sur les fenêtres de la salle de gym côté préau, visibles, depuis l'extérieur, aux passants.

Cette exposition présente 12 affiches qui mettent en scène dix portraits et témoignages de personnes souffrant, ou ayant souffert à un moment de leur vie, de discrimination causée par leur identité religieuse, leur genre, leur profession, leur choix de vie ou leur intérêt particulier.

L'exposition a été montée lors de la dernière semaine d'école. Les élèves de 8P l'ont présentée à tous les élèves de l'école. Ils organiseront des rencontres philosophiques autour de la thématique de la Tolérance.





L'été cool des jeunes à Perly-Certoux

La FAS'e, prestataire de la commune pour la Jeunesse, a organisé un été haut en couleurs pour les jeunes : en juillet, chaque mercredi après-midi, la cour de l'école se transforme en plage, avec une glissade aquatique, des crêpes et quelques activités créatives pour les enfants qui n'aiment pas trop se mouiller. En août, le

mercredi, c'est sorties piscine ou balade pour les 8-12 ans avec Sandra ou Jonas, et le mercredi 25 août, la sortie est réservée pour les jeunes dès 15 ans avec Jonas. L'été à Perly-Certoux ? « Trop cool ! »

Informations : www.perly-certoux.ch > Agenda



Pour celles et ceux qui n'aiment pas l'eau, des dessins et bricolages sont possibles.



On se croirait à la plage !



La première glissade aquatique, sous le (court) soleil de ce début du mois de juillet.

Ca s'est passé à Perly-Certoux



2021

Promotions scolaires

On n'a rarement vu cela !

Cette année, les enfants ont eu seuls les honneurs des discours des autorités scolaire et communale. Les restrictions sanitaires liées à la pandémie ont privé les parents de Promotions scolaires, un événement très important pour ceux qui ont des petits, qui vivent leurs premières « promos », ou des 8P, qui fêtent leurs dernières « promos ».

Heureusement, les enseignants se sont équipés pour offrir aux parents des images de cette fête. Et la commune aussi vous offre des reflets de l'événement.



Les enseignantes admirent le spectacle



Pierre-Jean, élève de 8P, immortalisé pour son dernier jour d'école à Perly-Certoux entre son enseignante, le maire Steve Delaude et le directeur de l'établissement scolaire, Frédéric Heiz.



La Cour des comptes valide le processus d'attribution des logements par la commune

La Cour des comptes est intervenue auprès de la commune pour s'enquérir des procédures et des règles mises en places pour l'attribution des appartements de l'immeuble détenu par la société Garage Bourgeois SA, au 296-298 route de Saint-Julien, dont la commune est l'unique actionnaire.



La commune a remis à la Cour des Comptes toutes les informations et la documentation qu'elle souhaitait pour lui permettre d'effectuer son examen.

A l'issue de son analyse, la Cour des Comptes a communiqué ses constatations. **Celles-ci sont que la commune s'est dotée d'une procédure et de critères d'attributions des logements conformes aux bonnes pratiques en la matière.** Elle prend note que des points sont donnés à chacun des critères d'attribution entérinés par le conseil municipal, permettant un traitement uniforme des candidatures. Ces critères portent notamment sur le nombre d'années de domiciliation sur le territoire de la commune, l'engagement au sein de la vie associative et sociale, le besoin d'autonomie pour des personnes à mobilité réduite, l'urgence... La Cour a relevé également que le nombre de membres du groupe d'attribution (8 personnes) avait été élargi et comprenait d'anciens membres du conseil municipal ou du conseil administratif et de nou-

veaux élus afin de garantir un traitement similaire de tous les dossiers et éviter d'éventuels biais avec le changement de législature.

La Cour des comptes avait été interpellée par un citoyen qui exprimait des doutes quant au processus d'attribution et à la partialité dont aurait fait preuve la commune dans l'attribution des logements,

Cette intervention a permis à la commune de disposer d'un avis indépendant et neutre sur les mesures et procédures mises en place pour l'attribution des logements. Ce n'est que récemment que la commune dispose de tels logements dans des immeubles neufs qu'elle met en location et elle est satisfaite que les dispositions prises pour garantir leur attribution impartiale et uniforme aient été reconnues comme adéquates par la Cour des Comptes. Cette autorité a mentionné par ailleurs qu'elle n'avait pas relevé de dysfonctionnement qui aurait justifié de sa part des investigations approfondies.

Le 1^{er} Août vient (presque) chez vous !

Comme l'an dernier, la commémoration du 1^{er} Août sera mobile. Des musiciens de jazz et un artiste de claquettes se déplaceront dans la commune, pour vous offrir environ 30 minutes de spectacle à trois étapes, dimanche 1^{er} août 2021.

- A 20h00 : Chemin de Champ-Budin (sur la pelouse, derrière le no 3), pour les habitants de Perly-Sud
- A 21h00 : Au Chêne-Vert (5, ch. des Catons), pour les habitants de Certoux (merci d'avance aux Rumléy pour l'accueil)
- A 22h00 : place de la Mairie, pour les habitants de Perly Village

Annulé en cas de pluie. Informations sur www.perly-certoux.ch

brèves

Offre spéciale Mobility pour les habitants

Afin d'encourager les habitants à utiliser le véhicule Mobility, stationné sur le parking des usagers de l'école, du 1^{er} juin au 30 septembre 2021, les habitants qui s'inscriront à la formule Click and Drive (CHF 25.) sur le site Mobility.ch bénéficieront d'une aide de la commune de CHF 10.-. A faire valoir au guichet de la mairie, sur présentation de la facture de l'abonnement. De son côté, Mobility SA offre un bon de réduction de CHF 30.-, à faire valoir sur un trajet avec un véhicule Mobility. La réduction s'obtient en utilisant le code Promo **DRIVE30D** lors de sa prochaine réservation. A noter que cette promotion est offerte également aux habitants abonnés actuels.

Information et inscription :

www.mobility.ch

Vélos en libre service

La commune est membre du réseau de Vélopartage du canton de Genève, opéré par Donkey Republic. En ce moment, l'aire de stationnement de ces vélos, ch. du Relai à l'angle avec le carrefour des Ravières est particulièrement fournie en vélos, et même en vélos électriques ! Pour profiter de cette prestation, les habitants sont invités à télécharger l'application «Donkey Republic» sur leur smartphone, et à choisir l'abonnement qui leur convient. Bien sûr, un abonnement donne accès à tous les vélos en libre service de ce réseau sur le canton de Genève.

Informations : www.donkey.bike/fr

Agenda

Où rencontrer vos Autorités?

Aux étapes du 1^{er} Août mobile (lire ci-contre), **dimanche 1^{er} août 2021, entre 20h et 23h**, dans la commune.

Au Conseil municipal, **le jeudi 16 septembre 2021**, à la mairie (2^e étage, route de Certoux 51), à 20h. Le public est le bienvenu. Il n'est pas autorisé à s'exprimer pendant la séance mais pourra rencontrer les élus après la séance (si les conditions sanitaires le permettent).

www.perly-certoux.ch/fr/agenda

Impressum

Editeur, rédaction et tirage :

Mairie de Perly-Certoux

www.perly-certoux.ch

Graphisme : www.baccup.ch

Prochaine parution : octobre 2021

